



BTS Travaux Publics



Bâtiment et Travaux Publics (construction durable - transition énergétique - domotique) | BTS

CODE RNCP n° 37199 Certifié par Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Date de publication : 09/01/2023

Fiche formation mise à jour le 8 juillet 2024

Présentation

Lieu(x) de formation

Ufa Pierre Caraminot - Egletons

Métiers

- Chef d'équipe
- Assistant conducteur de travaux
- Chef canalisateur
- Topographe pour un géomètre
- Assistant d'ingénieur

Objectifs de la formation

L'objectif de ce BTS est de former un technicien supérieur capable d'aider à la conception des ouvrages (maîtrise d'œuvre) et d'assurer au quotidien l'organisation générale d'un chantier de travaux public, tout en répondant aux défis des transitions numérique et écologique. Ce BTS forme l'apprenti(e) à son futur rôle d »interface entre le chantier, les clients, les fournisseurs et la hiérarchie de l'entreprise. L'élève est préparé au management de projet (collaborer et encadrer la réalisation des travaux, gérer les risques et impacts sur la santé et l'environnement). Il est formé à l'étude et à la préparation du chantier (méthodes et moyens, planification phases des travaux et budget prévisionnel du chantier...). Il acquiert les compétences liées à la conception (analyse du projet et participation à la conception) ou au contrôle, la maintenance d'ouvrages (mesures, identifier et corriger une problème potentiel). Les transitions numérique (gestion numérique de la construction) et écologique (prise en compte du développement durable dans la construction de l'ouvrage) font partie de sa formation.

Contenu de la formation

Domaine Général

- Culture générale et expression
- Mathématiques
- Sciences physiques appliquées
- Anglais

Domaine Professionnel

- Etudes des ouvrages
- Préparation de chantier
- Réalisation (études et travaux, essais, mesures et contrôles)
- Droit en travaux publics
- Economie et gestion des entreprises

Poursuite d'études

Licence pro mention métiers du BTP: travaux publics

Infos pratiques

Pré-requis

Après un bac

Conditions d'accès à la formation

- Avoir entre 15 et 29 ans révolus
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Être en possession d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour autorisant à travailler

Délais d'accès, durée et modalité de formation

2 ans avec possibilité d'adaptation de la durée du contrat

Tarifs et financements

Prise en charge de la formation par :

- Les opérateurs de compétence (OPCO)
- CNFPT
- Employeurs publics

Méthodes mobilisées

Présentiel

Modalités d'évaluation

• Contrôle en cours de Formation (CCF)